

# Animer un atelier de culture numérique

« Au secours mes enfants sont scotchés aux  
écrans »

Phase 1

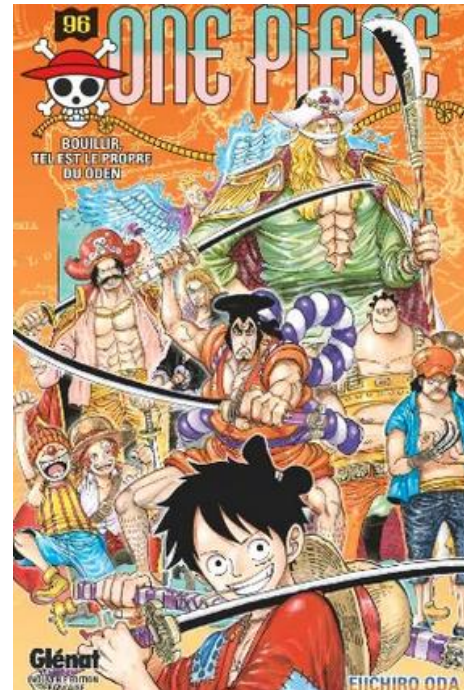
## CRÉER DU LIEN



5 min

# Se présenter

- Quelle équipe à la maison ?



Phase 2

## ÉVALUER LA SITUATION



# Dénouer les tensions

---

- Où en êtes-vous avec les écrans à la maison ?
  - Evaluer la situation émotionnelle, car le sujet « écrans » est une source habituelle de tensions dans les foyers.
  - L'objectif n'est pas de passer trop de temps sur cette étape mais bien d'instaurer un climat de confiance, propice aux échanges constructifs.
  - Comprendre les pratiques va vous permettre d'apporter des informations adéquates aux parents pour accompagner leurs enfants et mieux protéger leur vie privée en ligne.



5 min

# Comprendre les pratiques du foyer



Phase 3

## **INCITER AU DIALOGUE PARENTS- ENFANTS**

# Fondamentaux

---

- › **Donnée personnelle** : toute information permettant de nous identifier directement ou par croisement. Exemple : visage, voix, prénom, nom, date de naissance, adresse IP. <https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-personnelle>
- › **Donnée personnelle sensible** : ce sont des informations qui révèlent la prétendue origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale. Il est interdit de collecter ces données, sauf consentement explicite de la personne concernée. <https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-sensible>
- › **Donnée biométrique** : caractéristique physique ou biologique permettant d'identifier une personne. Exemple : ADN, contour de la main, empreintes digitales, iris de l'oeil. Légalement, les données biométriques sont considérées comme des données sensibles.
- › **Protéger ses données personnelles** : mal protégées, nos données sont exposées aux attaques malveillantes dont l'usurpation d'identité. Créer des mots de passe solides, et chiffrer ces données. <https://www.cnil.fr/fr/generer-un-mot-de-passe-solide>
- › **Droits numériques des mineurs**. Les mineurs ont les mêmes droits que les personnes majeures. <https://www.cnil.fr/fr/respecter-les-droits-des-personnes>
- › **Exercice des droits** : Rechercher dans les mentions légales du site ou service concerné l'onglet « politique de confidentialité » ou « données personnelles », contacter le délégué à la protection des données (DPO). Si vous n'obtenez pas de réponse sous un mois, vous avez la possibilité de porter plainte auprès de la Cnil <https://www.cnil.fr/fr/exercer-ses-droits-par-lintermediaire-de-la-cnil>





# Bâton de parole

---

- Qu'est-ce que tu aimes faire avec l'ordinateur/tablette/téléphone ?
- Quelles sont tes vidéos préférées ? Pourquoi ?
- Quels sont tes héros préférés ? Pourquoi ? Quels sont leurs traits de caractère ?
- Quelles sont les vidéos qui te font rire ? Celles que tu trouves tristes ? Celles qui te mettent en colère ?
- Est-ce que tu apprends des choses ? Si oui, quoi ?
- Tous les contenus que tu vois, on te les suggère ou bien c'est toi qui les demande ?
  
- Est-ce que tu as rencontré des nouvelles personnes sur internet ?
  
- Que dis-tu de toi quand tu es en ligne ?
- Comment est-ce que tu t'adresses aux autres sur internet ? Et eux, comment est-ce qu'ils s'adressent à toi ?

Parades : paramétrer ses comptes en ligne pour se protéger autant que possible

- préférer un compte en privé plutôt que public ;
- préférer afficher un avatar plutôt qu'une photo de soi ;
- préférer un pseudonyme plutôt que son nom.

👉 Et les pratiques des parents ? 😊

# Le dialogue comme socle de la parentalité

- Dans le livret à destination des parents, se trouvent des informations et des exemples de sujets de discussion.



[https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/livret-parents\\_tous\\_ensemble\\_prudence-sur-internet\\_protegez-la-vie-de-vos-enfants.pdf](https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/livret-parents_tous_ensemble_prudence-sur-internet_protegez-la-vie-de-vos-enfants.pdf)



# Les mécanismes de l'influence

---

## L'influence, qu'est-ce que c'est ?

Action, généralement continue, qu'exerce quelque chose sur quelque chose ou sur quelqu'un

## L'influence, comment ça marche ?

Plusieurs phénomènes psycho-sociaux s'entremêlent lorsque nous modifions notre comportement, parce que nous sommes influencés.



Chaque jour, nous échangeons avec plusieurs personnes, en ligne, ou hors ligne. Nous voyons aussi évoluer des personnes ou des groupes de personnes, tout autour de nous, à travers l'ensemble des médias historiques : presse, télévision, affichage... Les réseaux sociaux nous permettent chaque jour d'être spectateurs d'encre plus de formes de vies et de comportements différents. Et parfois même, d'interagir, de devenir un peu acteurs.

# Les mécanismes de l'influence



## L'influence des algorithmes

Derrière l'apparente neutralité des algorithmes, des recherches ont mis à jour l'ampleur des biais qui peuvent intervenir lors de leur conception et leur déploiement. Tout comme les bases de données qui les alimentent, ils sont conçus et générés par des humains dont les stéréotypes, en se répétant automatiquement, peuvent engendrer des discriminations.





# Economie de la donnée

---

Internet a rebattu les cartes de la vente, l'achat et la promotion des biens et services.

Au milieu de ce bouleversement sans précédent, se trouvent les clients potentiels et avérés : nous tous.

Avant internet, il était difficile pour les producteurs de biens et services d'identifier leurs prospects et clients.

Maintenant, **avec tous les systèmes de traçage et d'identification, les vendeurs peuvent s'adresser directement** à des cibles plus ou moins précises. Pour cela, ils ont besoin de savoir ce que nous aimons, ce que nous achetons ou ce que nous avons l'intention d'acheter.



# Economie de la donnée

---



La masse d'informations que véhiculent ces données représente un enjeu économique énorme. Grâce à elles, des entités peuvent cibler les photos, les vidéos, les messages à nous envoyer pour nous convaincre de passer à l'action : acheter, signer une pétition, commenter, aimer, voter...

**Ce processus peut peser sur nos pensées, nos comportements ou nos choix et donc nous influencer.**

Phase 4

## CLÉ EN MAIN POUR LES PARENTS



5 min

# Supports pour comprendre et discuter

« Ma meilleure amie est super fâchée »



« Cookies, les espions du net »



« La battle qui a trop de succès »



Prudence sur Internet avec la CNIL



<https://www.cnil.fr/fr/education/les-videos-thematiques>





5 min

# Supports pour comprendre et discuter



<https://www.youtube.com/watch?v=U7xOBOnQ0G4>



# Supports pour comprendre et discuter

**1 Réfléchir avant de publier**  
Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu publies : photos, vidéos, opinions, etc.

**2 Respecter les autres**  
Tu es responsable de ce que tu publies sur les réseaux sociaux... Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.

**3 Ne pas tout dire**  
Donner le minimum d'informations sur soi en ligne, c'est se protéger ! Meux vaut ne pas communiquer les opinions, la religion ou ton numéro de téléphone...

**4 Sécuriser ses comptes**  
En paramétrant tes profils sur les réseaux sociaux, tu restes maître des informations que tu souhaites partager.

**5 Créer plusieurs adresses mail**  
Tu peux par exemple utiliser une adresse pour les jeux vidéo, une pour tes amis et une autre boîte email pour les réseaux sociaux.

**6 Faire attention à tes photos et tes vidéos**  
Envoyer, publier une photo ou une vidéo gênante de soi ou des autres, c'est risquer une diffusion incontrôlable.

**7 Utiliser un pseudonyme**  
Seules les personnes à qui tu l'auras communiqué sauront qu'il s'agit de toi et savent tes aventures sur le net.

**8 Protéger ses mots de passe**  
Il faut qu'il soit difficile à deviner et différent pour chaque service. Évite d'utiliser ton surnom ou bien ta date de naissance par exemple. Et surtout, garde-les pour toi !

**9 Nettoyer ses historiques**  
Pour éviter d'être tracé, il est conseillé d'effacer régulièrement tes historiques de navigation et d'utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur ou un smartphone qui n'a pas le tien.

**10 Surveiller sa réputation en ligne**  
Taper ton nom dans un moteur de recherche te permet de savoir ce qui est dit sur toi sur internet et quelles informations circulent.

**Partage ces conseils avec tes amis et ta famille pour qu'ils protègent eux aussi leur vie privée !**

**CNIL**  
COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE & LIBERTÉS  
Retrouvez d'autres conseils sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

<https://www.cnil.fr/fr/atom/152064>

**CNIL**  
COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE & LIBERTÉS

## EN LIGNE, SOYONS TOUS PRUDENTS !

**→ Un moteur de recherche, c'est pareil qu'un navigateur ?**  
Un navigateur, *browser* en anglais, est un logiciel indispensable pour afficher les pages web, celles qui commencent par exemple par <https://>.  
Mais pour chercher une information ou un site parmi ces milliards de pages, il te faut un « moteur de recherche ». À partir des mots-clés que tu lui indiques, il te proposera une liste de pages dans laquelle tu pourras fouiller.

**→ Des adresses IP, j'en utilise, moi aussi ?**  
Pour avoir accès à Internet, en France, il faut prendre un abonnement chez un fournisseur d'accès, qui installera une connexion. Cette connexion est associée à une adresse IP. IP signifie « Internet Protocol » et désigne le procédé technique qui permet d'émettre ou de réceptionner les informations numériques.  
Lorsque tu te connectes à Internet, l'adresse IP de la connexion utilisée sera visible par les sites et services que tu utilises. Suivant l'endroit où tu es, il peut s'agir de l'adresse de ta maison, de ton collège, de la bibliothèque, de ton téléphone portable, etc. Encore une façon de nous suivre à la trace !

**→ Internet, c'est quoi, au fait ?**  
C'est un réseau informatique mondial ouvert à tous, grâce auquel on peut s'envoyer des messages, des fichiers, visiter des sites, regarder des vidéos, communiquer en visio. Quand on est « en ligne », ou « connecté(e) », on est sur Internet.

**→ Un cookie, c'est quoi ?**  
Les cookies sont des petits fichiers qui permettent à des sites d'enregistrer notre activité en ligne. Certains sont indispensables, par exemple lors d'un achat en ligne, afin de s'assurer que la transaction est correctement réalisée. Mais la plupart des cookies servent surtout à collecter un maximum d'informations sur nous ! Ainsi, en compilant tous les likes, les cookies peuvent permettre de déduire ta musique, tes vêtements, tes sports préférés, ton âge, ton lieu de vie... Facile, ensuite, de t'envoyer des publicités sur mesure ou de te proposer des publications qui ont des chances de te plaire. Mais ce n'est plus vraiment toi qui décides de ce que tu vois. Pourtant, les surprises, c'est top !

**→ Un réseau social, c'est facile à reconnaître ?**  
C'est un site Internet qui permet à ses utilisateurs de partager des informations : textes, photos, vidéos, liens... Pour cela, chaque utilisateur doit se créer un compte. Même s'il le fait avec un pseudonyme, il peut toujours être identifié par son e-mail et les informations qu'il donne. Parfois, on n'a pas conscience d'être sur un réseau social : une plateforme de vidéos sur laquelle on peut poster des commentaires, publier des vidéos et créer sa propre chaîne est bien un réseau social. Un service de messagerie instantanée qui permet de créer des groupes de destinataires est un réseau social.

**→ Quoi ? J'ai un historique de navigation ?**  
C'est la liste de toutes les pages web visitées à partir de ton navigateur. Grâce à cela, dès que tu tapes les premières lettres d'un site que tu visites souvent, le navigateur complète l'adresse et affiche la page immédiatement.

**Parade : Utilise le mode « navigation privée » !**

**→ Mes données personnelles, c'est privé !**  
Ce sont toutes les informations qui se rapportent à toi, soit directement, comme ton nom ou ton prénom, soit par déduction, comme dans le jeu « Qui est-ce ? » : cette personne a 10 ans, elle est en CM2, elle habite à la campagne, elle aime le Judo...  
Bref, les données personnelles, ce sont : nom, prénom, âge ou date de naissance, adresse postale, adresse IP, adresse e-mail, voix, visage, photo, goûts, activités, notes en classe, résultats sportifs... Certaines données sont dites « sensibles » : ta santé, ta religion, et plus tard, tes opinions politiques, tes histoires d'amour... Tes données personnelles, c'est ta vie privée !

**Parade : Ne dévoile pas tout sur Internet ! Ne raconte pas ta vie !**

**→ Même en ligne, les enfants ont des droits !**  
• J'ai le droit d'être informé(e) sur l'utilisation faite de mes données.  
• J'ai le droit de refuser qu'elles soient utilisées.  
• J'ai le droit de vérifier ces données et de les rectifier si je constate des erreurs.  
• J'ai le droit de les faire effacer.  
• J'ai le droit de faire disparaître mon nom d'une information qui me dérange.

**Parade : Comme j'ai moins de 15 ans, je peux demander à mes parents ou à un autre adulte en qui j'ai confiance de m'aider à exercer mes droits.**

**Parade : Refuse les cookies !**

**Découvre tous les conseils de la CNIL en te rendant, seul(e) ou avec tes parents, sur [cnil.fr/fr/education](http://cnil.fr/fr/education)**

**CNIL**  
COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE & LIBERTÉS

[https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/glossaire\\_tous\\_ensemble\\_prudence-sur-internet\\_en-ligne-soyons-tous-prudents.pdf](https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/glossaire_tous_ensemble_prudence-sur-internet_en-ligne-soyons-tous-prudents.pdf)

# Jouer - primaire

Pour me créer un compte sur un réseau social, j'ai besoin de...

A Rien.

B L'accord d'un de mes parents.

C Avoir plus de 10 ans.



B ! En France, pour se créer tout(e) seul(e) un compte, il faut avoir au moins 15 ans. Les réseaux sociaux autorisent la création d'un compte dès 13 ans, mais pour cela, tu dois avoir l'accord d'un de tes parents. Notre conseil : discute avec tes parents pour réfléchir à ce que tu veux faire sur ce réseau social.

B ! En France, pour se créer tout(e) seul(e) un compte, il faut avoir au moins 15 ans.

Les réseaux sociaux autorisent la création d'un compte dès 13 ans, mais pour cela, tu dois avoir l'accord d'un de tes parents. Notre conseil : discute avec tes parents pour réfléchir à ce que tu veux faire sur ce réseau social.



C Avoir plus de 10 ans.

B L'accord d'un de mes parents.

A Rien.

Pour me créer un compte sur un réseau social, j'ai besoin de...

VIENS, ON JOUE AU JEU DE LA CNIL POUR S'AMÉLIORER !



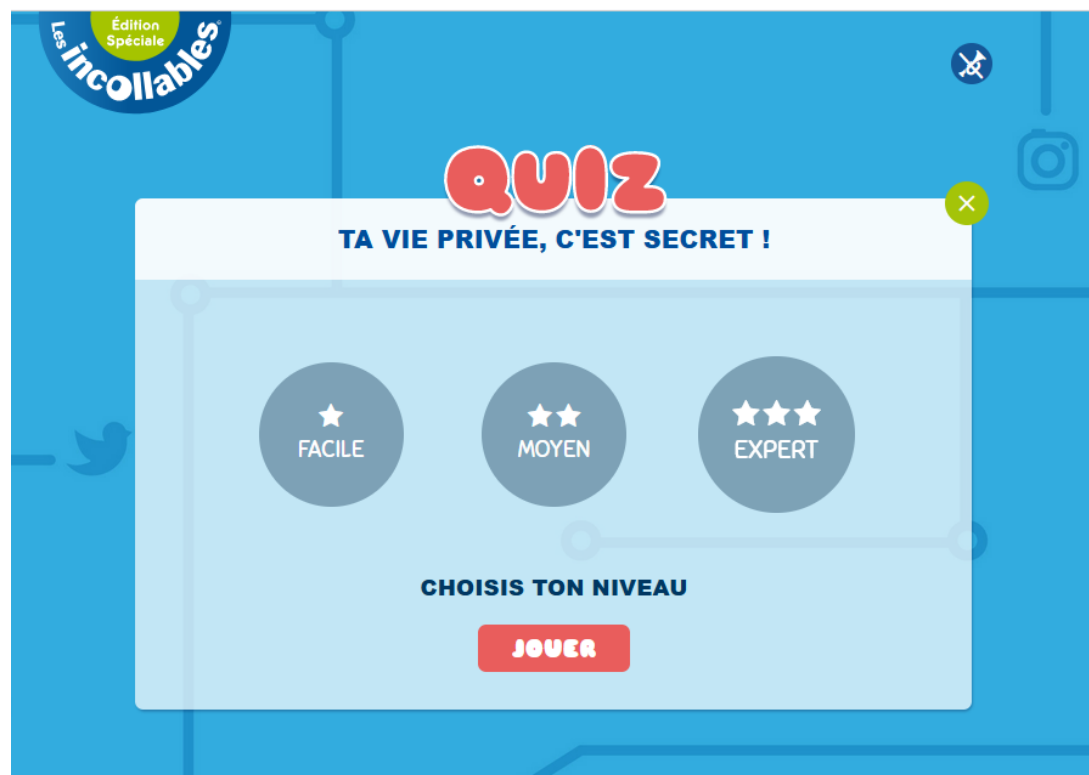
<https://www.cnil.fr/fr/education/un-jeu-de-cartes-pour-rester-net-sur-internet>



5 min

# Jouer - collège

## Les Incollables



<https://quiz-digital-incollables.playbac.fr/ta-vie-privee-cest-secret/30>

Phase 4

# RESTITUTION



5 min

# Faire le point

---

- Sans aucun support
  - Qu'est-ce que vous avez appris ?

